**SECTION SPORTIVE RUGBY**

Rentrée 2022

**Depuis la rentrée 2018, le collège Kerfontaine propose, en partenariat avec le Pays d’Auray Rugby Club, une Section Sportive RUGBY labellisée par le Rectorat d’Académie.**

* Deux entrainements de 1h30 par semaine :
* Le mardi à Pluneret de 15h00 à 17h00
* Le Jeudi à Auray (La Forêt ou Ty Coat) de 16h à 17h45

*Le transport aller est géré par le collège*

*A 17h45 le retour est géré par les familles*

* Un co-encadrement collège – club
* Pour les filles et les garçons de la 6è à la 3è
* Débutants et confirmés

**Cette section sportive rugby du collège Kerfontaine a pour objectifs :**

* de permettre à des élèves de la 6ème à la 3ème, garçons et filles, de pratiquer le rugby sur le temps scolaire, de se perfectionner, de vivre leur passion et d’atteindre le meilleur niveau possible.
* d’offrir la possibilité d’accéder à un entraînement plus soutenu en bénéficiant d’un réel suivi scolaire, sportif et médical. La section sportive vise par son organisation à concilier la pratique d’un sport exigeant et le parcours scolaire.
* de valoriser les élèves au travers de leur pratique sportive, de leur engagement dans la vie de la section.
* de contribuer à l’épanouissement personnel des élèves au travers des valeurs du rugby (respect, solidarité, engagement, prise d’initiatives…) et à leur réussite scolaire.

**Conditions d’inscriptions :**

* Faire acte de candidature avant le 18 mars 2022
* Avoir un niveau scolaire et des qualités physiques satisfaisantes (séance test Mercredi 30 mars 2022)
* Faire preuve d’une réelle motivation et d’une volonté d’adhérer au projet collectif (entretien Mercredi 30 mars 2022)
* Suivi médical par un médecin du sport (une liste sera diffusée le 30 mars), le certificat médical devra être présenté pour finaliser l’inscription à la section avant le 1er juillet.
* Adhésion à l’Association Sportive du collège (25 €) et participation aux compétitions scolaires (3 à 4 rencontres le mercredi après-midi). L’inscription au club n’est pas obligatoire.
* Cette option facultative n’est pas cumulable avec les options Latin et Breton.